

Sécurité de la recherche – Rapport sur les objectifs de rendement 2025-2026

Titre du projet	Objectifs de rendement	Indicateurs de rendement	Résultats cibles	Résultats obtenus
Renforcement de la sécurité dans la recherche à l'Université de Moncton	Intégrer la sécurité dans le cycle de la recherche	Création et diffusion d'un guide institutionnel. Nombre de projets intégrant un plan de sécurité à l'aide du guide institutionnel; taux de conformité aux exigences de sécurité	Utilisation du guide institutionnel des pratiques sécuritaires pour évaluer les risques liés à la sécurité tout au long du cycle de la recherche.	Un guide institutionnel n'a pas été finalisé, cependant l'outil d'évaluation des risques a été bonifié et utilisé dans l'analyse de 120 projets.
	Améliorer les procédures de conformité réglementaire et institutionnelle en matière de sécurité de la recherche	Taux de conformité; nombre de formations offertes; nombre de participants.	Élaboration de ressources et de procédures institutionnelles renforçant le soutien à la conformité aux exigences des bailleurs de fonds et des autorités gouvernementales.	Participation des membres du corps professoral et du BSI aux ateliers de formation offerts par le CSR (Centre de la sécurité de la recherche); Participation du BSI aux formations offertes par UNB/CSR.
	Faire la promotion d'une vision positive de la sécurité de la recherche	Nombre de projets exemplaires; perception des chercheuses et chercheurs; couverture médiatique interne.	Amélioration de la sensibilisation aux enjeux et risques liés à la sécurité de la recherche tout en favorisant une perception positive et proactive de celle-ci.	Les activités reliées à cet objectif ont été retardées. Cet objectif sera intégré au mandat du Comité institutionnel sur la propriété intellectuelle (CIPI).
	Améliorer les mécanismes de suivi et d'amélioration continue en matière de sécurité de la recherche	Taux de réalisation des objectifs; rétroaction de la communauté de recherche; révision annuelle des objectifs et activités.	Création d'un cadre institutionnel en matière de sécurité de la recherche qui soutient l'engagement actif des parties prenantes et favorise une démarche d'amélioration continue.	Les activités reliées à cet objectif ont été retardées. Cet objectif sera intégré au mandat du CIPI.